

Tourisme / Bilan et perspectives

## Siandou Fofana annonce des réformes



**Nommé le 11 janvier 2017, Siandou Fofana, ministre du Tourisme a dressé le mardi son bilan et présenté les perspectives pour l'année 2018.** La rencontre avec la presse s'est déroulée au cours d'une flânerie lagunaire, à bord d'un "bateau vip" de la Société des transports lagunaires (Stl). Pour l'autorité ministérielle, son département s'est inscrit dans la transformation du secteur touristique à travers le renforcement du cadre institutionnel, la réalisation d'infrastructures dédiées aux activités touristiques et la promotion de la destination Côte d'Ivoire. « Un plan d'actions prioritaires quadriennal (2017-

2020) va soutenir notre vision de faire du tourisme le 3ème pôle économique de la Côte d'Ivoire. C'est dans ce cadre que le ministère du tourisme a commandité une étude portant sur l'élaboration de la stratégie de développement du secteur de l'hôtellerie et du tourisme par le cabinet McKinsey », a déroulé le ministre Siandou Fofana, qui a également présenté ses réalisations au titre du Plan d'actions prioritaires (Pap) 2017. Ainsi, après une consultation restreinte, le cabinet McKinsey a été retenu selon le ministre, pour élaborer la stratégie. Comme seul objectif, faire du Tourisme le 3ème pôle de développement économique du pays. Stratégiquement, il s'agit de développer un moteur de croissance du Produit intérieur brut (Pib), source de recettes fiscales. Créer ainsi un réservoir d'emplois qualifiés, et non qualifiés et favoriser le développement territorial, hors Abidjan. Siandou a aussi signifié que son ministère a transmis au secrétariat général du gouvernement, des projets de textes. Lesquels projets relatifs au décret portant création, organisation et fonctionnement de la Société nationale d'ingénierie touristique (Snt), organisation et fonctionnement du Conseil national du tourisme (Cnt), dissolution du fonds de développement touristique (Fdt), création, organisation et fonctionnement de la société d'Etat dénommée Fdt et la modification des articles 3, 4, 6, 20 et 23 du décret n° 2014 du 08 janvier 2014 portant restauration de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommée Côte d'Ivoire tourisme. Et la conversion de la résidence du père-fondateur, Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro, en un fusée international. En 2017, ce sont plus de 2 millions de touristes qui ont visité la Côte d'Ivoire, soit 50% du chiffre d'affaire touristique. « Le plan d'actions prioritaires du ministère du tourisme comprend 19 projets structurants. Au cours de l'année 2017, notre action s'est principalement articulée autour de la recherche de partenaires privés pour la réalisation de ces projets. En termes de perspectives, le ministère entend poursuivre ces initiatives amorcées. Il s'agit donc de faire aboutir les négociations entamées avec les investisseurs. Mais aussi, de faire démarrer les phases de réalisation de certains projets structurants, dont la construction d'un parc d'attraction à Port-Bouët, la construction d'une nouvelle ville touristique à Sassandra, la reconfiguration du projet pilote du relais paillotte de Jacquenville. Ensuite, la construction dans la zone aéroportuaire d'un hôtel Apart (Adaggio) de 110 appartements, la construction dans la même zone d'un nouvel hôtel de 200 chambres, etc.

**ADAMA COULIBALY**